



Chaque membre s'engage à respecter la charte.  
Merci d'écrire très lisiblement, si vous signez le contrat pour la 1<sup>ère</sup> fois .

Nom de l'adhérent: ..... Prénom: .....

Adresse : .....

Téléphone... : ..... Portable:.....

Courriel : .....

.Prix au Kg : 9 €	Quantité pour le 06/04	Quantité pour le 04/05	Quantité pour le 01/06	Quantité pour le 29/06	Prix Total par catégorie
Poulet 1,5 Kg environ					13,50€ x .... =
Poulet 1,8 Kg environ					16,20 € x .... =

Montant Contrat : .....

. Règlement de l'intégralité en 1 chèque / 2 chèques / 3 chèques maximum à l'ordre de :

« FERME Jean BARRERE »

Fait le ..... /03/21

**signature** de l'adhérent :

La productrice : **Chrystèle Marchand**

-----  
Reçu à conserver après signature du relais



**Dates des distributions : 06/04 – 04/05– 01/06 – 29/06** de 18h40 à 19h30 au Bialé

.NB : Poulets remis à une association, si non récupérés . Si pb, joindre le relais ( contact ci-dessous )

Marie-Françoise RODRIGUEZ et Harriet PEDEZERT, relais du contrat poulets Bio de l'Amap d'Oloron Ste Marie, attestent avoir reçu de l'amapien , le paiement pour confirmation de son engagement d'achat, en 1 chèque / 2 chèques / 3 chèques max. pour un montant de ..... €.

Fait le ..... /03/21

Signature du relais :

Le bon fonctionnement de l'AMAP dépend de la participation de chaque adhérent auprès des producteurs et de l'organisation.

**Prière de vous noter à la table centrale lors de chaque distribution.**

**Vos contacts pour la saison**

**Relais AMAP** : Marie- Françoise RODRIGUEZ . 05 59 34 46 49 / 06 73 91 99 54 [rodriguez.denis0888@orange.fr](mailto:rodriguez.denis0888@orange.fr)

**Productrice** : Chrystèle MARCHAND à Monein 06 89 85 61 33 [chrystelemarchand@orange.fr](mailto:chrystelemarchand@orange.fr)